

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 12 septembre 2017**

### **Déclaration d'intention d'aliéner du 02/09/2017**

M. le Maire présente au Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner relative à la vente des parcelles cadastrées AE 270 (sise au Village : 365 m<sup>2</sup>) et AE 271 (sise rue de Bréry : 1615 m<sup>2</sup>) propriétés du Fonds National pour la nature France WWF France (ex. maison de M. Bernard LAMY). Il propose à l'assemblée de préempter pour la parcelle AE 270 pour aménager un parking public et d'acquérir également la parcelle contiguë AE 269 appartenant à Mme GUERRIN.

Les membres du Conseil Municipal demandent si les propriétaires sont vendeurs. M. le Maire indique que le futur propriétaire de la maison serait d'accord de céder une petite partie de la parcelle AE 270. Pour la parcelle AE 269 il n'a pas encore pris contact avec Mme GUERRIN puisqu'il souhaitait connaître, préalablement, la position du Conseil.

L'ensemble du Conseil suggère de se laisser le délai légal de 2 mois pour répondre. M le Maire se charge de demander une estimation au service des domaines pour la parcelle AE 270 et propose la constitution d'une commission afin d'étudier la faisabilité du projet et de solliciter Mme Guerrin.

La commission composée de : MM. Nozière, Rizzi, Courtout et Grillot fixe une réunion le mardi 19 septembre à 19 h pour débattre du projet.

### **Déclaration d'intention d'aliéner du 02/09/2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur le bien cadastré ZL 424 sis 25 rue des Prés de Poix d'une superficie de 11a 36ca

### **Point sur les travaux du site ODO**

M. le Maire rend compte de la réunion qui s'est tenue sur le site ODO avec le SIDEC et M. POUILLOT de la CCBHS.

Le problème réside dans le fait que les acquéreurs des nouvelles parcelles ne sont toujours pas propriétaires car la CCBHS n'est pas encore elle-même propriétaire ; le transfert de propriété est en cours chez le Notaire.

De plus, il a été constaté des erreurs de relevés ce qui induit de refaire l'égout jusqu'au poste de relevage soit une distance d'environ 130 m. D'autre part, l'éclairage public n'étant pas prévu, un chiffrage a été demandé.

### **Réunion démarrage travaux ruisseau de Blandans du 25/08/2017**

M. le Maire fait le point sur les travaux qui ont été attribués au prestataire BOUVERESSE TP et au cabinet REILE qui assure la maîtrise d'œuvre. Les travaux ont débuté le 11 septembre par le passage busé sous le Chemin des Isles.

Il indique qu'il a demandé qu'à la fin de l'opération, la partie du ruisseau située le long du champ captant, et qui doit être maintenu pour faciliter l'évacuation des débordements de la Seille, soit déclassé en fossé pour faciliter son entretien. M. RIZZI suggère de laisser une largeur de passage suffisante pour permettre aux agents techniques de passer avec le tracteur pour réaliser l'entretien.

### **POLYEXPERT, expertise accident mât éclairage public sur les « Bauches »**

M. le Maire indique qu'il a reçu un expert suite à la déclaration de sinistre d'un mât d'éclairage public accidenté au lotissement des Bauches par un véhicule identifié. Il a accepté le devis établi pour un montant de de 3758,82 € TTC.

### **Compte-rendu réunion des Maires de la 1<sup>ère</sup> circonscription avec Madame BRULEBOIS Député le 01/09/2017 à la Salle des Fêtes de Domblans**

M. le Maire rend compte de la réunion organisée par Mme Brulebois, députée du Jura, à la salle des Fêtes de Domblans pour un temps de dialogue et d'échange avec l'ensemble des Maires et conseillers communautaires de la circonscription.

Dans un premier temps, elle a présenté le programme du Président MACRON. Ensuite la parole a été donnée à l'assemblée. Les principaux points abordés :

- Problème de stationnement « des gens du voyage » soulevé par le Maire de Domblans, suivi par les Maires de Bletterans et de Poligny → obligation pour les Communes de + 5000 habitants d'avoir une aire de passage → les Maires sont OPJ doivent faire respecter la loi
- Suppression des emplois aidés
- Suppression des enveloppes parlementaires
- Etudes réalisées par des bureaux qui sont sans suite

La réunion s'est terminée par un cocktail offert par Mme Brulebois.

### **Entretien du 23/09/2017 en mairie, avec le commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Lons et le commandant de la Brigade de Domblans**

M. le Maire indique qu'il a reçu le nouvel adjoint au commandant de Gendarmerie de la Compagnie de Lons accompagné du Commandant de la Brigade de Domblans. Ont été abordés les problèmes de vandalisme, d'incivilités, l'installation des radars pédagogiques ainsi que les loyers et factures d'eau payées avec beaucoup de retard. M. le Maire a insisté sur le fait que pour la construction de la future gendarmerie les remboursements d'emprunt étaient calqués sur le paiement des loyers et qu'en cas de retard de paiement des incidences financières se feraient jour sur le budget communal. Le capitaine est conscient de ce problème résultant de la lourdeur existant dans le mode de règlement des factures par l'Etat et du désagrément causé.

### **Cérémonie à Lons, prise de commandement du groupement de Gendarmerie du Jura pour le Colonel Fabrice ALLEGRI le 06/09/2017**

M. le Maire indique qu'il a assisté à la prise de commandement du Colonel ALLEGRI, nouveau commandant du Groupement de Gendarmerie du Jura.

### **Compte-rendu réunion du 07/09/2017 avec l'association AIR (emplois aidés). Mr COURTOU**

M. COURTOU rend compte de la réunion avec l'association AIR, représentée par Mme Florine MAITRE, à laquelle ont assisté : M. le Maire de Domblans, les 2 agents techniques et M. BENLAGBIH Mostafa.

Le travail de Mostafa, donne entière satisfaction. Il a eu un arrêt maladie durant 1 mois pour cause d'opération et hospitalisation. Son contrat est renouvelé pour une durée de 6 mois. Il a également été demandé pour 2018 de passer son temps de travail à 35 h au lieu de 26 h actuellement, ce qui induirait une hausse de 100 € par trimestre.

### **Compte-rendu du Conseil Communautaire du 07/09/2017 à PLAINOISEAU. Mme MARTELIN (voir compte rendu CCBHS sur site internet)**

Mme MARTELIN rend compte du Conseil Communautaire qui s'est déroulé le 7 septembre à Plainoiseau. Les principaux points traités ont été :

- L'affectation de 400 000 € à l'aménagement numérique
- Transfert de 6000 € prévus en investissement vers le fonctionnement sous forme de subvention à l'USCS pour des travaux de la buvette du stade de foot à Domblans
- Modification du tableau des effectifs :
  - Suppression d'un poste de technicien à 35 h
  - Création d'un poste de technicien principal 1<sup>ère</sup> classe à 35 h
  - Création d'un poste d'adjoint d'animation
- Télétransmission sécurisée des actes au contrôle de légalité

- Harmonisation des tarifs de la taxe de séjour
- Achat d'une parcelle le long de la voie verte à Bletterans
- Présence de l'Office de Tourisme au sein du site des Forges de Baudin – MAUSA (Musée des Arts Urbains et Street Arts)
- Approbation du rapport sur la qualité du service public d'assainissement non collectif 2016
- SPANC : mise à jour du règlement intérieur
- Modification des statuts du SICTOM
- Compétence équipements sportifs
- Compte-rendu des délégations du bureau
- Nouveaux rythmes scolaires (2 communes ont repris la semaine à 4 jours)

**C.P.I.E Bresse du Jura « BALADE URBAINE » du jeudi 21 septembre à Domblans (réunion préparatoire en Mairie le 14/09/2017 à 10h30**

M. COURTOUT rappelle que la « balade urbaine » à la découverte des plantes sauvages dans les rues de Domblans proposée aux habitants de Domblans aura lieu le jeudi 21 septembre à partir de 18 heures.

Une réunion pour la préparation de l'installation des panneaux d'exposition est programmée le jeudi 14 septembre avec le CPIE Bresse du Jura et l'agent technique Alain Guillemin.

Des flyers concernant cette animation gratuite ont été distribués par l'emploi aidé dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de la Commune.

Mme Guillaume-Belle indique que le Conseil Municipal des Jeunes devrait être présent accompagné de leurs parents.

**Conférence nationale des territoires – courrier de Monsieur le Premier Ministre – Réponses aux questions pour lancer le débat**

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de M. le Premier Ministre relatif à la première conférence nationale des territoires. Afin de faire entendre les voix et propositions des collectivités territoriales 4 questions sont posées « afin d'ouvrir le débat », à savoir :

- o Comment réduire les fractures entre territoires ?
- o Quelles sont nos propositions pour réduire les normes ?
- o Quel soutien d'ingénierie pour faire émerger les projets ?
- o Quelles sont nos bonnes pratiques à valoriser ?

Ces questions nécessitant un débat, l'ensemble du Conseil Municipal est favorable à l'organisation d'une réunion spécifique qui est fixée au mardi 3 octobre à 19 heures.

**Point sur les travaux inscrits au budget 2017 (les 4 adjoints)**

M. le Maire demande aux adjoints de faire le point sur les inscriptions budgétaires restant à réaliser.

→ M. COURTOUT :

- Dossier de réhabilitation de la passerelle
- Vérification des extincteurs (programmée le 20/09/17)
- Contrôle aire de jeux
- Voirie : signalisation verticale et horizontale
- Mise en place des radars pédagogiques
- Reprise de chaussée
- Remise à niveau de grilles, tampons et vannes d'eau
- Achat de fournitures pour décorations de Noël par le Foyer Rural

→ M. CAMPY :

- Commander le grillage pour protéger la cuve à gaz de la salle des fêtes

- Changer une porte à l'école
- Achat des tablettes numériques pour l'école (en cours)

→ M. CHEVASSU : budget eau-assainissement

M. CHEVASSU étant absent, M. le Maire indique qu'il regrette que la plupart des travaux prioritaires budgétés dans le cadre du schéma directeur d'eau potable n'aient pas été réalisés, et par conséquent ils devront être reportés au budget 2018.

### **Gendarmerie actuelle – envoi dossier de demande d'estimation pour la vente éventuelle, au service des Domaines**

M. le Maire indique qu'il a adressé un courrier au service des domaines à Lons-le-Saunier pour demander une évaluation des bâtiments de la gendarmerie actuelle (logements, locaux administratifs, cours et espaces verts) dans l'éventualité d'une cession.

Le service des domaines a répondu en indiquant que suite à la réorganisation des services d'évaluation domaniale, la DDFIP du Jura n'a plus la mission d'évaluation des biens depuis le 01/09/2017.

Cette demande a été transmise au Pôle d'évaluation domaniale du Doubs.

### **Suite au décès de Mr René GUILLAUME, choix de donner son nom à notre Garderie-Cantine. Mise en place d'une commission pour préparer cette inauguration en accord avec la famille**

M. le Maire qu'une commission soit constituée afin d'organiser l'inauguration de la cantine-garderie.

Cette commission constituée de Messieurs Courtout, Grillot, Dutruel, Frachon et Mesdames Martelin et Guillaume-Belle se réunira le samedi 14 octobre à 9 heures.

M. Rizzi demande pourquoi il n'est pas priorisé l'ordre de décès des maires, en tenant compte du fait qu'il n'y a rien ( nom de rues ou autre) au nom du maire décédé, M. Michel DUCEY.

Certains membres du Conseil pensent qu'il serait effectivement opportun d'y réfléchir.

### **Courrier de Mr de SEZE concernant sa conduite de branchement eau potable. Décision – Réponse**

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de M. De Seze.

M. le Maire rappelle qu'auparavant les branchements étaient propriété des abonnés. Il convient à ce titre de retrouver le règlement d'eau potable établi à l'époque. Pour ce qui concerne le risque de saturnisme dans la conduite en plomb, il reste très faible compte tenu du fait que la conduite doit être remplie de calcaire.

D'autre part, il n'y a pas d'habitants de Blandans qui a eu une conduite en plomb remplacée par une conduite en polyéthylène.

M. le Maire se charge d'adresser une réponse sera adressée à M. De Seze.

### **Emplois saisonniers, Melle Marie GRAPPE, secrétariat et Mr Charles VAROUX agent technique. Compte-rendu de leur activité dans notre commune**

M. le Maire fait le point sur l'activité des 2 emplois saisonniers :

- Melle Marie GRAPPE : a exercé des fonctions administratives au sein du secrétariat (saisie du PCS dans le système d'alerte, archivage, dactylographie de courriers...).

- M. Charles VAROUX : a exercé des fonctions au sein de l'équipe technique : arrosage des fleurs, et diverses activités manuelles.

Les deux employés ont donné entière satisfaction et ont fait preuve d'un très bon état d'esprit.

### **Elections Sénatoriales du 24 septembre 2017 position de nos délégués communaux. Explications, débats ?**

Mme Sophie Guillaume-Belle rappelle que le Conseil Municipal a désigné en tant que délégués pour les élections sénatoriales du 24 septembre : M. Jean Nozière, M. Daniel Chalandard et elle-même. A ce titre, elle souhaitait connaître la position de chacun pour les différents candidats compte tenu qu'elle a été élue pour les représenter.

L'ensemble du Conseil se range derrière son choix et ses convictions.

**QUESTIONS DIVERSES : (tous intervenants)**

- Lettre de remerciements des familles Ducret et Pernot pour les marques de sympathie et de soutien témoignées lors du décès de M. Roger Ducret. Mme Guillaume-Belle indique que le jour des obsèques elle s'est exprimée au nom de la Commune du fait que le Maire était absent de la Commune. M. Frachon la remercie d'avoir pris cette initiative.
  - Lettre de remerciements de M. et Mme JANIER-DUBRY Robert pour le dégrèvement accordé à leur facture d'eau-assainissement 2016-2017
  - Lettre de candidature de Mme Marie-Christine CHALOYARD pour le poste de gestionnaire de la salle des fêtes à compter de janvier 2018
  - M. Courtout indique que la circulation sera perturbée pour des travaux et que des déviations seront mises en place :
    - Travaux routiers sur la RD 57 (rue de l'Eglise) : couche de roulement et rabotage du carrefour de la RD 120 jusqu'à Frontenay du lundi 18 septembre au vendredi 22 septembre inclus
    - Travaux sur le passage à niveau PN 17 : démontage du platelage routier du lundi 25 septembre à 6 h au lundi 2 octobre à 12 h.
- M. Courtout demande si le Conseil Municipal décide de maintenir la traditionnelle Arrivée du Père-Noël le vendredi 22 décembre (dernier jour d'école avant les vacances scolaires de Noël) sachant que le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes est fixé au samedi 9 décembre. Le Conseil est favorable à cette proposition
- Mme Guillaume-Belle se charge d'organiser l'opération brioches cette année qui se déroulera du 2 octobre au 8 octobre. Elle propose de faire diffuser dans la presse cette opération et demander des volontaires. Elle indique que les enfants du CMJ seront associés à cette opération. Certains membres du Conseil indiquent qu'ils ne participeront pas à cette action.

La prochaine séance est fixée au mardi 10 octobre 2017 à 19 heures.

La séance est levée à 23 heures.

